



Direction Recherche
et Partenariat

UNIVERSITE D'ORLEANS
DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Laboratoire :	CRJ POTHIER	Centre de coût :	REC15
<input type="checkbox"/> En métropole		Programme :	14 DEP LCP ou 14 DEP CRJ Rayer la mention inutile
<input type="checkbox"/> A l'étranger		Pays :	
<input type="checkbox"/> Avec frais			
<input type="checkbox"/> Sans frais			
<input type="checkbox"/> Permanent			

NOM, PRENOM :			
RESIDENCE ADMINISTRATIVE			
RESIDENCE FAMILIALE :			
OBJET DE LA MISSION	VILLE et PAYS :		
DATE DE DEPART :	DATE DE RETOUR		

Transport pris en charge directement par l'Université

<input type="checkbox"/> Mission avec transport (train, vol) réglée directement par l'Université d'Orléans (via un bon de commande)	<input type="checkbox"/> Véhicule Administratif N° de matricule :
---	--

MOYENS DE TRANSPORTS UTILISES
DECRET 2006-781 DU 3 JUILLET 2006 - DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE
DU 22 DECEMBRE 2006
Remboursement sur justificatifs originaux

Transport à rembourser à l'agent

<input type="checkbox"/> AVION Parking aéroport <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> VEHICULE PERSONNEL Pour les voyages entre la France et les destinations limitrophes de la France (Belgique, Luxembourg, Pays Bas, Allemagne, Suisse, Monaco, Italie, Espagne, Portugal, partie du royaume Uni située en Grande Bretagne), remboursement des frais de voyage au tarif SNCF 1ère classe. N° de matricule : Puissance fiscale :
<input type="checkbox"/> TRAIN 1 ^{ère} classe <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} classe <input type="checkbox"/> Parking Gare <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Frais de péages autoroute <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Autorisation ANNUELLE d'utilisation en date du : <input type="checkbox"/> Demande d'autorisation ponctuelle d'utilisation du véhicule (joindre copie carte grise et attestation d'assurance)
<input type="checkbox"/> TAXI	
<input type="checkbox"/> VEHICULE DE LOUAGE	
<input type="checkbox"/> METRO / RER	
<input type="checkbox"/> AUTOBUS/TRAMWAY	

Fait à Orléans, le 05/02/2015
Le Directeur du CRJP Jacques Leroy
Le Directeur adjoint du CRJP François Priet